



Annulation d'une àCommande en pharmacie

Par **Emy lie**, le **12/10/2015** à **15:13**

Bonjour,

Un médecin m'à prescrit une chaussure "Barouk" pour une mise en décharge totale de l'avant pied pour soulager une complication apparut après des verrues brûlées sous le pied.

Mais la chaussure ne soulagé pas mon car et n'apporte rien de plus pour me soulager.

Le pharmacien qui l'a commandée me dit qu'ils ne reprennent pas ni ne remboursent, Alors que c'est une chaussure neuve non portée et qui est revendable.

Et je ne vais pas en prendre une ailleurs.

Cordialement.

Mme Engevin